

RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00103

Numéro SIREN : 490 673 423

Nom ou dénomination : PROMAN GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2020 sous le numéro de dépôt 3455



BILAN ACTIF

	2019			2018
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 174 278	1 991 254	183 024	124 096
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>2 174 278</i>	<i>1 991 254</i>	<i>183 024</i>	<i>124 096</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 652 010	2 856 449	3 795 561	1 361 433
Immobilisations en cours				1 928 044
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>6 652 010</i>	<i>2 856 449</i>	<i>3 795 561</i>	<i>3 289 478</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1		1	1
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	416 351		416 351	365 093
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>416 352</i>		<i>416 352</i>	<i>365 094</i>
ACTIF IMMOBILISE	9 242 642	4 847 703	4 394 938	3 778 669
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	46 114 782		46 114 782	12 538 177
Autres créances	32 912 024		32 912 024	2 730 337
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>79 026 807</i>		<i>79 026 807</i>	<i>15 268 515</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	4 759 551		4 759 551	14 284 371
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>4 759 551</i>		<i>4 759 551</i>	<i>14 284 371</i>
ACTIF CIRCULANT	83 786 358		83 786 358	29 552 886
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	93 029 001	4 847 703	88 181 297	33 331 556

R.C.S. Manosque
Greffe T.C. Manosque
Procès Verbal de Dépôt
N° 3455 Date 14 DEC. 2020
Le Greffier

(1) dont droit au bail

BILAN PASSIF

	2019	2018
Capital social ou individuel Dont versé : 40 000	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 950 000	4 961 331
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	965 544	465 861
<i>Total situation nette</i>	<i>5 965 544</i>	<i>5 477 193</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	5 965 544	5 477 193
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	65 142 028	12 855 157
<i>Total dettes financières</i>	<i>65 142 028</i>	<i>12 855 157</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 186	120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 482 675	10 187 904
Dettes fiscales et sociales	10 154 232	4 433 949
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>16 642 094</i>	<i>14 621 973</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	431 629	377 231
<i>Total dettes diverses</i>	<i>431 629</i>	<i>377 231</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	82 215 752	27 854 362
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	88 181 297	33 331 556

COMPTE DE RESULTAT

	2019			2018
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	37 273 065		37 273 065	36 636 381
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	37 273 065		37 273 065	36 636 381
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 963	3 072
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			146 894	73 095
Autres produits (1) (11)			603	2 383
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			37 422 527	36 714 933
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			27 077 602	28 683 069
<i>Total charges externes</i>			<i>27 077 602</i>	<i>28 683 069</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			604 626	572 962
Charges de personnel				
Salaires et traitements			5 040 515	4 036 202
Charges sociales (10)			2 049 494	1 620 973
<i>Total charges de personnel</i>			<i>7 090 010</i>	<i>5 657 176</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			987 791	877 343
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>987 791</i>	<i>877 343</i>
Autres charges (12)			32	136
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			35 760 063	35 790 688
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 662 463	924 244
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				25
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				25
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			1 374	54 575
Différences négatives de change			0	1 617
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			1 374	56 193
RESULTAT FINANCIER			(1 374)	(56 167)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2019	2018
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	144 917	67 849
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	144 917	67 849
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34 957	14 128
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	34 957	14 128
RESULTAT EXCEPTIONNEL	109 960	53 720
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	246 301	170 576
Impôts sur les bénéfices	559 204	285 359
TOTAL DES PRODUITS	37 567 444	36 782 807
TOTAL DES CHARGES	36 601 900	36 316 946
BENEFICE ou PERTE	965 544	465 861

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges

146 894

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 88 181 297 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 37 567 444 euros et un total charges de 36 601 900 euros, dégageant ainsi un résultat de 965 544 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participation, autres titres immobilisés, valeur mobilières de placement

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement, ont été évalués au prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

la valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provisions

Les provisions sont constituées au cas par cas en fonction des risques et charges correspondants. Une provision est constituée chaque fois que la Direction du Groupe PROMAN a connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressource sans contrepartie au moins équivalente attendue, et que le montant de cette obligation peut être évalué de façon fiable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

Evénements post clôture

Informations relatives à l'épidémie COVID-19 :

En raison de l'épidémie de Coronavirus sévissant à la date d'arrêté de ces états financiers, et des mesures de confinement décidés par l'ensemble des gouvernements, le groupe Proman se trouve impacté de la manière suivante :

Cessation temporaire d'activité,

Impacts sur le chiffre d'affaires,

Impact sur les valeurs comptables des postes d'actifs et de passifs.

Dans ce contexte, le Groupe met en œuvre les différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire et financier afin de poursuivre son activité.

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de cette crise. Cependant compte tenu des mesures mises en place et grâce à la situation financière solide du Groupe, la Direction estime que la poursuite d'activité n'est pas remise en cause.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2019	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2019
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 969 942	204 336		2 174 278
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	1 969 942	204 336		2 174 278
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des const.				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	1 077 347	616 683	(1 928 044)	3 622 075
- Matériel de transport	6 778	11 911		18 690
- Matériel de bureau et mobilier informatique	2 291 374	719 869		3 011 244
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	1 928 044	0	1 928 044	
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	5 303 545	1 348 465		6 652 010
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1			1
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	365 093	53 550	2 291	416 351
<i>Total immobilisations financières</i>	365 094	53 550	2 291	416 352
TOTAL GENERAL	7 638 582	1 606 351	2 291	9 242 642

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2019	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2019
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles	1 845 845	145 408		1 991 254
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	1 845 845	145 408		1 991 254
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	891 991	259 802		1 151 793
- Matériel de transport	6 778	2 317		9 095
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 115 297	580 262		1 695 559
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	2 014 067	842 382		2 856 449
TOTAL GENERAL	3 859 912	987 791		4 847 703

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2019	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2019
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2019	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2019
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION						
TOTAL GENERAL						
Dont dotations et reprises d'exploitation						
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	416 351	416 351		365 093
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>416 351</i>	<i>416 351</i>		<i>365 093</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	46 114 782	46 114 782		12 538 177
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	348 217	348 217		368 314
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	131 039	131 039		114 136
Impôts sur les bénéfices				302 180
Taxe sur la valeur ajoutée	4 245 788	4 245 788		1 799 721
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 115	1 115		1 612
Divers				70 132
Groupe et associés (2)	28 182 642	28 182 642		70 638
Débiteurs divers	3 222	3 222		3 602
<i>Total actif circulant</i>	<i>79 026 807</i>	<i>79 026 807</i>		<i>15 268 515</i>
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES	79 443 159	79 443 159		15 633 609
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	6 482 675	6 482 675			10 187 904
Personnel et comptes rattachés	1 463 528	1 463 528			1 415 953
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	707 332	707 332			619 311
Impôts sur les bénéfices	266 508	266 508			
Taxe sur la valeur ajoutée	7 622 820	7 622 820			2 247 024
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	94 043	94 043			126 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	65 142 028	65 142 028			12 855 157
Autres dettes	431 629	431 629			377 231
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	82 210 566	82 210 566			27 829 054
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
TOTAL						

TOTAL GENERAL						
----------------------	--	--	--	--	--	--



EXPERTISE COMPTABLE – AUDIT - CONSEIL

CENON

17, Rue Aristide Briand – CS 40026
33152 CENON CEDEX
Tél. 05 56 40 17 82 – Fax 05 56 40 81 09
E-mail : a3c.cenon@a3caudit.com
Site internet : www.a3caudit.com

Commissaires aux comptes

José ARNOUX
Didier CORBIERE
Pauline DAVANZO
Urielle GUEGAN
Olivier LASSIBILLE
Guillaume UFFERTE

SAS PROMAN GESTION

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 €

Siège social :
ZI SAINT MAURICE
04100 MANOSQUE

R.C.S MANOSQUE : 490 673 423

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SAS PROMAN GESTION

Société par actions simplifiée

Siège social : ZI SAINT MAURICE 04100 MANOSQUE

Capital de 40 000 euros

R.C.S MANOSQUE : 490 673 423

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

A l'associée,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **PROMAN GESTION** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 18 Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie. « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits, s'agissant d'un processus significatif, à réaliser des contrôles étendus sur les créances. Les règles et méthodes comptables retenues par la société en la matière sont présentées dans la note « Créances et dettes » de l'annexe. Nos travaux ont, entre autres, consisté à vérifier la pertinence et la correcte application de ces méthodes, la couverture des pertes de valeur et des risques de non-recouvrement par des provisions suffisantes ainsi que le dispositif de contrôle des évaluations obtenues par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 1^{er} juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

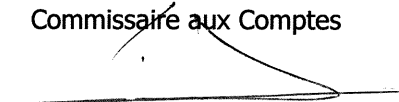
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cenon, le 16 Juillet 2020

SARL A3C,
Olivier LASSIBILLE
Commissaire aux Comptes



DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PROMAN GESTION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 40 000 EUROS

Siège social : ZI ST MAURICE

MANOSQUE (Alpes de Haute Provence)

490 673 423 RCS MANOSQUE

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 31 JUILLET 2020

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 965 544.28 euros, de la manière suivante :

- une somme de	965 000.00 €
aux actions, à titre de dividende, soit, par action, une somme de 12 062.50 €	
- et le surplus, soit	544.28 €
au compte Report à Nouveau	
 Total.....	<hr/> 965 544.28 €

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

En conséquence, chaque action recevra un dividende de 12 062.50 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 octobre 2020.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par action pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Eligible à abattement</u>	<u>Non-éligible</u>
31 décembre 2018	5 964.92 €	5 964.92 €	0.00 €
31 décembre 2017	12 500.00 €	12 500.00 €	0.00 €
31 décembre 2016	45 627.67 €	45 627.67 €	0.00 €

Cette décision est adoptée par l'associé unique.